

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, — 30 Faito divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 MARS

BOOK-MAKERS ET MINISTRES

Les petites misères des book-makers et des parieurs sur champs de courses nous ont toujours paru fort peu intéressantes.

Nous ne comprenons pas bien pourquoi le gouvernement si peu susceptible que nous possédons veut absolument empêcher les pigeons d'aller se faire plumer.

Nous ne comprenons pas davantage comment des gens qui, pour la plupart, ne connaissent le cheval que par oui-dire et vont aux courses comme ils iraient au plus voisin claque-dents, peuvent penser qu'ils auront contribué puissamment à l'élevage du cheval parce qu'ils se seront fait ratisser leurs derniers louis ou leurs derniers sous par un book-maker quelconque.

A ces causes, nous avons cru devoir laisser au dernier plan cette question. Nous avions tort. Elle a son importance : l'existence du book-maker va devenir, paraît-il, la condition sine qua non de l'existence de M. Goblet.

On sait que l'extrême gauche et une fraction de la gauche radicale s'étaient interdit leur passe-temps le plus ordinaire, celui de démolir le cabinet, afin de ne pas compromettre le portefeuille de leur ami Boulanger.

Après avoir constaté les méfaits de M. Goblet, déclaré qu'un tel ministère était intolérable, ils reprenaient en chœur : « Tolérance, tolérance, songeons à Boulanger ». M. Boulanger était devenu le gros numéro du cabinet Goblet, qui grâce à lui échappait à la police radicale.

Tant que le cabinet n'a touché qu'à la fortune publique, à la sécurité et à la dignité nationales, voire même à ce que le radicalisme nomme « ses principes », on a toléré. Mais M. Goblet s'est avisé de toucher aux book-makers, et voici les radicaux du Parlement et de la Chambre ramassant les piquets pour en assommer le cabinet. M. Clémenceau envoie un de ses enfants de chœur, M. Pichon, porter ses sommations

à M. le président du conseil. M. Rochefort crie aux armes, et colle au mur — une vieille habitude — les députés de Paris.

Quelques lignes de cet aimable morceau :

« C'est avec le plus profond dégoût que nous nous voyons obligé d'enregistrer les indignités commises, hier, aux courses de Saint-Ouen.

« La plus sale police, composée d'agents des mœurs sur les loques desquels couraient les poux et dont les poignets de chemises ruisselaient de crasse, comme ceux de l'assassin de la rue Montaigne, s'est ruée sur d'honnêtes citoyens, non pas pris en flagrant délit de paris, mais soupçonnés d'entretenir des relations avec des parieurs....

« On annonce que le misérable Goblet a donné des ordres pour qu'aujourd'hui jeudi, à Auteuil, la foule, en cas de protestation, soit chargée à coups de baïonnettes.

« Nous ne saurions donc trop supplier le public de s'abstenir d'aller dépenser son argent dans des endroits où on l'attend, comme dans une souricière, pour l'arrêter, l'assommer et, au besoin, l'égorger.

« Ce qui tourne au scandale, c'est l'indifférence des députés de Paris devant les provocations du ministre imbécile qui, sous prétexte qu'il est d'Amiens, rêve de supprimer tous ceux qui n'en sont pas.

« Ce provincial idiot sera balayé avant peu : nous n'aurons donc pas à le pousser du pied. Mais ceux qui représentent Paris ont envers les Parisiens des devoirs qu'ils oublient de remplir.

« On commet contre leurs électeurs les plus infâmes attentats à la liberté individuelle, et ils ne bougent pas !

« Qu'ils prennent garde : cette abstention leur paraît probablement facile et douce, mais elle pourrait leur coûter cher !

On voit que le régime de la tolérance touche à sa fin. Dans leur tendresse pour les book-makers, nos radicaux oublient jusqu'à M. Boulanger, et la guerre est ouvertement déclarée au cabinet dont il fait partie.

Jusqu'ici, nous n'avions pas compris l'utilité des book-makers. Nous commençons aujourd'hui à le comprendre.

ÉDOUARD GRIMBLOT.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

On lit dans le Temps :

« Un journal a annoncé que M. Dauphin retirait son projet relatif à la transformation de la contribution mobilière en impôt sur le revenu à la suite de l'élection de la commission, qui est hostile à ce projet à la presque unanimité.

« La nouvelle n'est pas exacte. M. Dauphin se rendra à la commission pour exposer les raisons qui l'ont déterminé à présenter ce projet et pour défendre ce même projet.

« Si la commission ne croit pas devoir accepter le système du ministre, celui-ci invitera la commission à faire connaître ses vues sur la question et s'efforcera, s'il est possible, d'élaborer avec cette commission un nouveau système propre à répondre au vœu émis antérieurement par la Chambre et à assurer en même temps l'équilibre du budget de 1888, car le rejet du projet actuel ferait perdre à ce budget un complément de ressources de 30 millions. »

Hier, les couloirs du Palais-Bourbon étaient déserts ; une seule commission, celle de l'armée, s'est réunie. Elle a discuté l'amendement Margain tendant à porter de 20 à 25 ans la durée du service militaire. Les bureaux des groupes républicains se sont réunis pour choisir leur candidat à la vice-présidence de la Chambre. M. Spuller paraît l'emporter.

L'INCIDENT DE M. DE PLAZANET

Tous les journaux disent que les démarches les plus pressantes ont été faites inutilement auprès de l'honorable colonel pour le faire revenir sur sa décision et que « tous

les membres de la commission lui ont témoigné les plus chaudes sympathies. »

Nous pensons que M. M. les commissaires, ceux de gauche comme ceux de droite, qui avaient paru si bien comprendre la grossièreté des procédés du ministre de la guerre, avaient mieux à faire qu'à témoigner de la sympathie à l'honorable colonel : ils avaient à suivre son exemple.

Dans l'intérêt de leur dignité, nous regrettons qu'ils ne l'aient pas compris.

MORT DU GÉNÉRAL FARRE

Le général Farre, sénateur, ancien ministre de la guerre, est décédé l'avant-dernière nuit à Paris, à l'âge de 74 ans.

En 1870, il était colonel et directeur de l'artillerie à Lille.

Nommé général de brigade au titre auxiliaire, il fut adjoint au commissaire à la défense pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Le 31 octobre 1870, il fut nommé général de brigade à titre définitif, et le 22 janvier 1874, général de division à titre définitif.

La commission des grades ne le confirma que dans le grade de général de brigade.

Il ne fut de nouveau promu général de division que le 30 septembre et président du comité des fortifications.

La France déclare qu'il n'a pas toujours fait preuve de hautes capacités. Il a signalé son passage au ministère par la suppression des tambours dans l'armée. On sait que son successeur s'était empressé de les rétablir.

LE TONKIN PACIFIÉ

A ceux qui prétendaient que la guerre était terminée au Tonkin, nous pouvons opposer la note suivante communiquée par le ministère de la guerre :

« En raison des opérations de guerresurvenues depuis le mois de juillet 1886 au Tonkin et dans l'Annam, le ministre de la guerre a arrêté que les militaires et fonctionnaires militaires envoyés d'Europe avant ou après le 4^{er} juillet 1886, soit au Tonkin, soit dans

10. Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Herbert bondit à ces paroles de Madeleine. Quelqu'un oserait blâmer le comte de Jörn-Brabourg ! Et qui donc aurait cette audace ? Tout son orgueil se révoltait à cette pensée, au même temps que les instincts de lutte qui étaient en lui le poussaient davantage à ce mariage. Cette nature autoritaire ne pouvait souffrir un blâme ; elle s'insurgeait contre tout ce qui entravait ses desirs ; ce fut donc avec un ton de défi, avec un âpre mépris de l'opinion d'autrui qu'il s'écria :

— Ca que l'on pensera de notre mariage... Et que m'importe, à moi... Je n'ai pas l'habitude de consulter personne. Ma volonté fait ma loi, et je vous aime, Madeleine, je vous aime uniquement. Ma vie est à vous... ma vie et tout ce que je possède au monde.

Elle remua mélancoliquement la tête. — On dit cela toujours, et l'on croit dire vrai ; mais combien de serments ont été oubliés ; combien de femmes, d'abord adorées, ont été délaissées ! Puis se redressant avec un éclair d'orgueil, tout

semblable à celui d'Herbert, dans ses grands yeux noirs :

— Et si j'acceptais de vous vouer ma vie entière, si je portais un jour le nom de vos ancêtres, je voudrais que tous eussent, pour la comtesse de Jörn-Brabourg, le respect et les égards qui lui seraient dus. Je marcherais la tête haute. Je sens que je serais peut-être susceptible à l'excès, et qu'alsément on blesserait l'orgueil qui est en moi... Un grand orgueil sous mon humble apparence ; un orgueil que je n'arrive à dompter qu'à force de lutte et d'énergie... Non, monsieur, restons libres... Conservons l'un de l'autre un sympathique souvenir, mais ne nous revoyons plus jamais.

Elle s'arrêta subitement, dominée par l'émotion, tout son calme factice l'abandonna, et ses yeux s'emplirent de larmes.

— Ah ! vous souffrez aussi, s'écria Herbert ; contentez-vous de peine l'élan de sa joie. Vous souffrez... vous ne pouvez le nier... Vous pleurez...

Et, de sa voix harmonieuse, elle dit avec une touchante mélancolie :

— Oui, je souffre ; mais on apprend à souffrir. J'en ai fait la cruelle expérience.

Un sourire de triomphe se marqua sur le visage du jeune comte ; il saisit de nouveau les mains qui se dérobaient aux siennes.

— Ah ! folle enfant !... chère Madeleine, pour-

quoi nous briser le cœur à tous les deux ? Pourquoi nous imposer ce cruel martyre de vivre étrangers l'un à l'autre ?

Et songeant sans doute à sa devise : « Tout ce qui me plaît est mon devoir ; tout ce qui m'ennuie, peu m'en soucie », il ajouta d'une voix vibrante :

— Non, je n'accepte pas votre refus ! Réfléchissez encore, songez à ma tendresse extrême... Quant au respect, aux égards dont vous seriez justement jalouse, malheur à qui ne respecterait pas celle qui si dignement, si noblement, porterait le nom de mes ancêtres. Ne me répondez pas... Madeleine... pas encore... Demain seulement vous vous prononcerez en dernier ressort. Adieu... Adieu... Je le vois, vous désirez rester seule... Mais, songez que vous avez entre les mains le bonheur de mon existence entière... Je n'aimerais jamais que vous. Quant à l'autre, à celle qu'on voulait me donner comme fiancée, quoi que vous décidiez, je vous affirme qu'elle ne sera jamais la comtesse de Jörn-Brabourg. Jamais, l'entendez-vous ? Je viens de l'écrire au baron de Bergenthall, car j'étais las, horriblement las de jouer, près de cette insignifiante Charlotte, un amour que je ne peux ressentir. C'était pour moi une torture que ce mensonge de toutes les heures. Quel supplice de sentir que mes yeux trompaient... Que ma main était hypocrite dans son étroite !

Il s'était animé.

— Ah ! dites-vous que rien n'est plus douloureux que d'avoir rêvé le bonheur et de ne pas l'obtenir. Mais je l'obtiens. Surtout n'allez pas me répéter que vous me refusez pour mon propre bonheur, que vous voulez m'éviter des repentirs amers, que vous ne voulez pas profiter de l'enthousiasme de mon cœur. Écrire ces choses serait méconnaître la force de ma volonté et la puissance de mon sentiment... Adieu... à demain...

Madeleine ne pouvait répondre, tant elle était tremblante. Une flamme animant ses prunelles rehaussait encore sa rare beauté. Elle était sous le charme des paroles d'amour et de ces yeux d'Herbert si ardemment fixés sur les siens. Cependant, elle demeurait ferme dans sa résolution, et ne permettait pas à ses lèvres de prononcer un mot d'espérance. Elle cachait, à celui qui l'adorait, ce que son propre cœur disait tout bas dans un ballement rapide. Elle n'avait pas une défaillance. Tant de choses les séparaient !... Au lieu d'un baiser de mère, une malédiction, peut-être, accueillerait la fiancée, et M^{lle} Méraux avait l'esprit lucide, la notion du juste ; elle savait qu'elle ne se sent jamais heureuse celles qui édifient leur bonheur sur les ruines du respect filial. Elle se taisait donc, et Herbert pensait :

— Elle doit agir ainsi. Elle est trop noble, trop fière, pour accepter sans hésitation la position

l'Annam, continueraient jusqu'à décision contraire à compter, pour le double, en sus de la durée effective, le temps qu'ils auront passé dans l'Extrême-Orient.

La décision ministérielle du 8 juin 1886 est annulée. »

Savez-vous comment on appelle le budget présenté par M. Dauphin? « Le budget de la déception. »

C'est dans un journal républicain, c'est dans le *Siècle*, que l'œuvre du ministre des finances est ainsi qualifiée.

Un rédacteur du *Journal de Bruxelles* a eu une entrevue avec le capitaine Coquilhat, un des chefs de la colonisation du Congo.

« Je suis un peu mécréant, dit en souriant le capitaine Coquilhat, mais je ne pense pas qu'il y ait de puissance plus apte à la civilisation en Afrique que celle des missionnaires. Il faut opposer la croix à la marche envahissante de l'Islam en Afrique centrale. Là est le salut. »

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Dans un rescrit publié par le *Journal officiel* allemand, l'empereur exprime au peuple allemand sa gratitude pour les témoignages de dévouement et d'affection qu'il en a reçus à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire :

« Tout enfant, dit l'empereur, j'ai vu mon père abattu par le malheur et l'État à deux doigts de sa perte; mais vint enfin l'heure du réveil et de l'affranchissement, et c'est alors que me furent révélés la fidélité imperturbable, l'invincible énergie et le courage indomptable de mon peuple.

« Aujourd'hui, dans ma vieillesse, après tant de vicissitudes, je contemple avec orgueil et avec joie les grands changements qui, par les événements glorieux des dernières années, ont prouvé manifestement l'union et le patriotisme de l'Allemagne.

« Plaise à Dieu que les conquêtes si longtemps désirées se développent, comme je l'espère, pendant une longue période de paix, pour le bonheur de toutes les classes de la nation ! »

Une dépêche de Berlin dit que l'empereur ne semble pas trop éprouvé par les fatigues de la journée du 23. Il a reçu hier le prince de Bismarck qui lui a transmis les félicitations du gouvernement français, que M. Flourens lui avait adressées par télégramme.

Le soir, la Cour a assisté à la représentation de gala donnée à l'Opéra, mais l'empereur n'a pas quitté le palais.

— Mercredi est venue devant la Chambre des Seigneurs la discussion du projet de loi ecclésiastique. M. de Bismarck a dit que, tout en respectant la Constitution, il serait possible de réintégrer les Ordres religieux, si les catholiques les croyaient absolument nécessaires à l'exercice de leur religion. Le chancelier dit que les prêtres peuvent recevoir une bonne instruction aussi bien dans

brillante que ja lui offre. Si, dès maintenant, elle consentait à devenir comtesse, elle ne serait pas la femme qu'elle est... la femme aux sentiments élevés que j'aime. L'horizon est noir, mais il deviendra riant et bleu.

Ils restaient là, absorbés, chacun suivant sa pensée. Bientôt ils se quittèrent, échangeant un dernier regard et une dernière pression de main, dans laquelle l'un mit son violent amour, l'autre son ardente reconnaissance.

— Adieu, fit Madeleine... Adieu... Oubliez-moi, je vous en supplie... Hélas ! je ne suis qu'une pauvre lectrice.

Où, elle n'était qu'une pauvre lectrice; aussi, de retour à Bergenthal, quand elle se trouva seule dans le silence de sa chambre, comme elle se prit à pleurer, à sangloter ! Ses larmes débordaient comme d'un vase trop plein, elle ne pouvait les contenir... Ce mot, attendu demain par Hebert, serait toujours un refus; mais un refus qui la brisait. Elle étouffait. Elle se mit au balcon. Le temps, splendide à l'heure précédente, changeait : des nuages couraient au ciel; un vent bas, précurseur de l'orage, rasait les parterres, soufflait un air accablant.

Qu'éprouvait donc Madeleine dans cette atmosphère si lourde?... Était-ce langueur... mélancolie... désespoir?... Elle n'aurait su dire... Peut-être tout à la fois.

les séminaires que dans les Universités. Il fait même remarquer que les plus dangereux ennemis du gouvernement sont sortis des Universités et non des séminaires.

Sans examiner dans le détail les arguments produits par M. de Bismarck la *Gazette nationale* annonce que les nationaux-libéraux voteront, à la Chambre des députés, contre la loi ecclésiastique, qui cependant sera votée, grâce à l'appui du Centre, des conservateurs et des progressistes.

RUSSIE. — Les preuves semblent devenir de plus en plus évidentes que l'attentat contre le czar a été préparé en Allemagne, et non pas à Zurich, ainsi qu'une note officielle allemande a essayé de le démontrer.

L'enquête de la police russe a constaté le fait suivant : dimanche soir, c'est-à-dire quelques heures après l'arrestation des conspirateurs, il est arrivé à l'adresse de l'un d'eux une dépêche envoyée de Hambourg et demandant au destinataire si « le projet en question est exécuté ».

La police sait aussi que l'on a choisi exprès Hambourg comme lieu de départ de la dépêche, mais que les personnes qui ont demandé des nouvelles sur l'entreprise des conspirateurs, ont leur siège à Berlin.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 mars.

Le marché est toujours calme : 3 0/0, 80.75 ; 4 1/2 0/0, 109.47.

Les demandes sont nombreuses sur les diverses valeurs du Crédit Foncier. Les Bons de 20 fr. font déjà prime de 3 fr. Ils sont émis le 29 mars. On sait qu'ils sont remboursables par des lots variant de 100,000 fr. à 100 fr. ou tout au moins avec une prime portant à 50 fr. la somme remboursée.

La Société Générale conserve une grande fermeté.

L'attention du marché se porte tout spécialement sur les obligations de la Compagnie Française des Moulins à Vapeur d'Anvers et du Havre. Leur produit destiné au développement de l'usine du Havre est garanti comme leur service d'intérêt par un ensemble de plus de 300,000 fr. d'immeubles et accessoires. C'est un placement plein d'avenir. On peut, dès à présent, souscrire, sans envoyer d'espèces aux bureaux de la société, 108, rue de Richelieu.

Demain s'ouvre la souscription aux 40,000 obligations de la Compagnie de l'Est de l'Espagne. De nombreuses demandes sont déjà parvenues à la Banque Parisienne et au Crédit Mobilier Français. Ces titres sont émis à 303.75, mais, déduction faite du coupon de janvier, le prix ressort à 296.25.

L'action des Mines d'or et d'argent de Sappire est recherchée avec 5 fr. de prime. Par suite d'une importante option qu'elle a obtenue, la Société Parisienne de Crédit et de Commission, 22, rue Le Peletier, peut offrir l'action Sappire au pair de 25 francs sans commission ni courtage.

Achats très suivis en Polices spéciales A B de l'Assurance Financière.

Le marché de Panama a repris une certaine animation. L'action se traite couramment de 406 à 408.

Les actions de nos chemins de fer sont fermes. Les obligations sont à leurs plus hauts cours.

Nouvelles militaires.

LES EXERCICES MILITAIRES

La période d'exercices de ce printemps est particulièrement intéressante pour l'armée

territoriale; on y applique, pour la première fois, avec des effectifs se rapprochant du pied de guerre, la récente *Instruction pour le combat*, qui substitue au combat lent et défensif l'offensive ardente et rapide, beaucoup plus en rapport avec le nouvel armement.

Une circulaire du ministre de la guerre a donné à ce sujet des ordres précis.

Les soldats ayant maintenant passé tous par l'armée active, l'instruction des cadres s'étant sensiblement perfectionnée, le ministre modifie le programme suivi depuis douze ans : on ne consacre à l'école du soldat et aux exercices de détail qu'un temps très restreint, et l'on réserve la plus grande partie de la période (14 séances d'exercice sur 20) pour les formations de combat de la compagnie et du bataillon, et pour de petites opérations de guerre.

RÉDUCTION DES CADRES DE LA CAVALERIE

On est fort inquiet, paraît-il, dans nos régiments de cavalerie. La commission de l'armée serait décidée, assure-t-on, à réduire sérieusement les cadres de ces régiments.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Société Nautique de Saumur

Demain dimanche 27 mars, la Société Nautique de Saumur tiendra sa première réunion de courses sur la Loire.

Voici le programme de cette fête et l'ordre des courses :

A 2 heures. — Yoles Gigs à deux avirons de pointe.

A 2 heures 3/4. — Bateaux de promenade à deux avirons de pointe.

A 3 heures 15. — Périssaires.

A 4 heures. — Yoles Gigs à quatre avirons de pointe.

La *Musique municipale*, qui a bien voulu prêter son concours, remplira les intermèdes.

Les prix se composent de : un panier de Champagne *Dry-Royal*, offert par M. Ackerman-Laurance; — un panier de Bordeaux, offert par M. A. Grillet; — un panier de Bourgueil, offert par M. Chivert (café du Commerce); — un objet d'art, offert par M. Robineau, de Paris; — un vase de Chine et un encier (tortue), offerts par M. Vagnier, du *Palais-Royal*; — des médailles en argent et en bronze, etc., etc., offertes par les membres de la Société.

Plusieurs équipes de la Société Nautique et du Rowing-Club de Tours ont envoyé leurs engagements.

Hier soir, un accident qui eût pu être grave est arrivé à la Croix-Verte.

Plusieurs jeunes gens, marchands ambulants de rouennerie, rentraient à leur hôtel, chez M. Castanet. En jouant sur le trottoir, l'un d'eux, M. Joseph Balue, âgé

de 17 ans, originaire du Cantal, vint à glisser et tomba sur la chaussée.

Au même moment passait une charrette chargée de sacs d'avoine appartenant à M. Séchet, marchand de fourrages. Sans la présence d'esprit de ce dernier, qui se tenait auprès de son cheval, une roue de la charrette aurait infailliblement écrasé la tête du jeune Balue. M. Séchet saisit vigoureusement la bride, mais la roue effleura fortement la tête et lui fit une très forte écorchure.

Le docteur Coutant, appelé auprès du malade, ne put dire de suite si les os du crâne avaient été atteints.

Ce matin, le malade était assez bien, mais se plaignait de vives souffrances à la tête.

ANGERS.

Pour la première fois, le coloqel du 71^e territorial présentera aux troupes le drapeau de ce régiment, demain dimanche 27 mars, à 8 heures du matin, sur le Champ-de-Mars. La musique du 435^e prètera son concours à cette solennité.

Ce soir samedi, au café Alexis, réception de tous les nouveaux officiers promus au 71^e territorial.

VERNANTES. — Dimanche dernier, notre fanfare, sous la très habile direction de son chef, instituteur de la commune, M. Lioton, offrait aux habitants sa première soirée.

La fête avait lieu sous les halles, où plus de 500 personnes étaient réunies.

Cette fête a complètement réussi. Nos jeunes musiciens ont fait preuve d'un réel talent. Tous les morceaux ont été exécutés avec ensemble, aux applaudissements des assistants, qui étaient loin de penser qu'on eût pu faire de tels progrès en si peu de temps (la fondation de la société remonte seulement au mois de novembre dernier).

La soirée s'est terminée par le tirage d'une magnifique tombola.

BOURGUEIL. — Par décret, est nommé suppléant du juge de paix du canton de Bourgueil, M. Hervé (Auguste), ancien notaire, ancien conseiller général, en remplacement de M. Dion, décédé.

LANGÉAIS. — Par décret de M. le Président de la République, en date du 5 mars 1887, M. Albert Colin, avocat, ancien principal clerc de M^e Devaux, notaire à Versailles, a été nommé notaire à la résidence de Langéais (Indre-et-Loire), en remplacement de M^e Biermant, son beau-père, démissionnaire en sa faveur, et, en cette qualité, il a prêté serment le 25 mars devant le Tribunal civil de Chinon.

Plusieurs journaux parlent de scandales qui se seraient produits à l'orphelinat de Meltray, près Tours.

D'après des renseignements qui paraissent très certains, il n'y aurait eu rien de pareil. Un inspecteur envoyé à Meltray n'a point relevé les faits signalés à Porquerolles, car l'administration veille attentivement aux enfants qui lui sont confiés.

CHRONIQUE MUSICALE

3^e CONCERT

DE LA MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR

Les salons de l'Hôtel-de-Ville réunissaient, mercredi, une foule élégante et choisie, qui était venue assister au brillant concert de notre Musique municipale. Ces soirées musicales, dont le programme est des mieux composés, sont une bonne fortune pour les familles; les parents peuvent sans crainte y conduire leurs enfants, et ils sont assurés d'avance que l'audition des œuvres classiques des maîtres ne peut avoir que la meilleure influence sur le développement de leur goût artistique, tout en leur procurant une charmante distraction.

Nous devons donc tout d'abord adresser nos plus sincères félicitations à l'habile chef de notre Musique, qui, depuis bien des années, consacre ses soins et ses veilles à initier nos jeunes générations à cette grande chose — qui n'est que la musique — c'est-à-dire l'art dans ce qu'il a de plus élevé, en vivifiant l'âme par d'intimes jouissances. Combien de jeunes gens, après avoir quitté les bancs de nos écoles, sont venus suivre les cours de ce maître distingué, et sont devenus depuis des

musiciens, des artistes, des solistes, qui se sont fait un nom ou qui ont trouvé dans leur talent les moyens de se créer une position artistique honorable!

Parmi ceux qui ont suivi ou qui suivent encore ces cours, il en est qui ne demanderont pas leur gagne-pain à leurs connaissances musicales, mais pour eux ces études n'ont pas moins leur utilité. Que ceux-là sachent bien qu'un talent est un ami, et qu'il n'en est ni d'aussi sûr ni de meilleur; et nous leur dirons avec un sage : Dans les jours d'ennoi, un talent est une distraction; dans les jours de tristesse, c'est une consolation; dans les jours d'infortune et d'épreuve, c'est un auxiliaire.

Jeunes gens, poursuivez donc avec ardeur vos études musicales et profitez des cours que l'on met à votre disposition; et vous, leur honorable professeur, que les témoignages de sympathie, qui vous sont donnés par les familles saumuroises, vous soient un encouragement dans votre œuvre de progrès, et un dédommagement à toutes les peines que vous venez donner pour amener nos enfants à l'intelligence et à l'interprétation des œuvres géniales.

Mais revenons à notre concert. La *Fantaisie mystique*, qui a servi d'ouverture, est une gracieuse inspiration dont le charme mélodique et la distinction harmonique ont enchanté l'auditoire. Ce morceau a été joué par nos jeunes exécutants avec

Et tout à coup elle entendit sonner cinq heures au beffroi. A ce moment, M^{lle} de Bergenthal réclamait la partie de cartes accoutumée, le fastidieux piquet. La lectrice se baigna le visage d'eau fraîche, puis, avec sa démarche élégante et digne, elle descendit le vaste escalier de pierre et ouvrit la porte du salon; mais elle s'arrêta sur le seuil toute saisie. Une expression de colère terrible était peinte sur les visages cramoisis de Norra et du baron Frédéric. Connaissaient-ils déjà la défection du comte de Jörn-Brabourg? Le lunch, qu'on leur servait chaque après-midi, n'avait pas été touché; le café au lait s'était refroidi dans les tasses de vieux Japon, les fines pâtisseries étaient intactes, ainsi que le bock aux dimensions monumentales, dans lequel le baron versait à flots sa bière de Munich. Il fallait que ses préoccupations fussent grandes pour qu'il eût ainsi oublié d'absorber cette bière mousseuse. Sa moustache, qui se reliait à des favoris touffus et blancs, et qui retombait en flocons sur ses lèvres, en voilait la contraction; mais ses yeux, rayés de filets jaunâtres, exprimaient la fureur; les veines de son cou étaient gonflées; ses mains agitées. Sitôt qu'il aperçut Madeleine, il se dressa de toute sa hauteur, et de sa voix tonnante :

— Ah ! s'écria-t-il avec une véhémence exclamation tudesque, ma sœur, vous allez me chasser cette aventurière.

(A suivre.)

SAINT-NAZAIRE.

A l'occasion de la mise à l'eau du croiseur russe, on annonce qu'un des frères du Czar viendra à Saint-Nazaire pour présider à la cérémonie de la bénédiction.

Le prince sera reçu avec tous les honneurs dus à son rang, et la population lui fera certainement fête.

CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS

Le concours hippique commence le 30 mars au palais de l'Industrie, à Paris.

La première journée est consacrée à l'arrivée des chevaux et à leur examen par la commission.

Les courses, qui commenceront le lendemain, dureront jusqu'au 17 avril.

Les principales journées seront celles du lundi 4 (prix des dames), du mercredi 6 (prix internationaux), du lundi 11 (journée des mails), du mercredi 13 (carrousel, courses de bagues), du jeudi 14 (prix de la coupe), du vendredi 15 (exhibition des attelages primés, longchamps des chevaux de selle) et du samedi 16 (carrousel, courses de têtes).

La distribution des récompenses est fixée au vendredi 15. Il y a 404 prix représentant une valeur de 144,763 francs.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

Dimanche 27 mars 1887, à 1 heure 1/2, GRAND CONCERT EXTRAORDINAIRE, avec le concours de MM. J. DUPRATO, compositeur, professeur au Conservatoire de musique de Paris, et V. CAPOUL, ténor de l'Opéra-Comique, des Italiens, du Théâtre-Lyrique, etc., etc.

Programme

Ouverture d'Obéron (Weber). Première audition de la symphonie en si bémol (J. Duprato). — 1°

Moderato. 2° Andante. 3° Scherzo. 4° Finale.
Grand air de *La Déesse et le Berger* (J. Duprato), chanté avec accompagnement d'orchestre, par M. V. CAPOUL. Première audition à Angers. — A *Gavotte d'Iphigénie en Aulide* (Gluck). — B *Entr'acte Sevillana de Don César de Bazan* (Masseuet).
Souvenirs de Hongrie, ouverture (J. Duprato). Première audition. — A *Air de Mirreille* (Gounod). — B *L'Adieu*, sonnet (J. Duprato). Accompagnés au piano par M. J. Bordier, chantés par M. V. CAPOUL.
Les Pêcheuses de Procida, tarentelle (J. Raff).

CONSEILS ET RECETTES.

ENLÈVEMENT DES TACHES SUR LES DORURES

De quelque espèce que soient les dorures : — sur métaux, sur bois, même sur papier :

Faire bouillir de l'eau, avec environ 5 à 6 0/0 de son poids d'alun.

Si l'objet doré le comporte, le plonger dans le liquide bouillant. Puis le laisser sécher.

S'il s'agit, au contraire, d'objets de grande dimension, ou difficiles à déplacer, ou fragiles, retirer du feu la dissolution et, — plus ou moins chaudes, suivant l'état des surfaces à nettoyer, — en passer une ou plusieurs couches, très légèrement, soit avec un pinceau fin, soit avec un tampon de coton attaché au bout d'une tige formant manche. Laisser de même sécher spontanément.

Les taches disparaissent. — La dorure, momentanément ternie, reprend tout son éclat.

Par ce temps froid où les légumes frais sont si chers et si rares, nous recommandons tout particulièrement aux personnes économes les *Petits Pois* et les *Haricots verts*

conservés par la maison Beauvais-Flon, de Nantes, qui sont vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE, Saumur, 28 et 30, rue Saint-Jean, 0,95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie à 6 personnes et 0,60 c. la boîte d'un 1/2 litre pour 3 personnes.

EMPRUNT DE DIX MILLIONS

AU PROFIT DES

ASSOCIATIONS DE LA PRESSE

Autorisé par arrêté ministériel du 14 mars 1887

POUR LA FONDATION DE CAISSES DE SECOURS ET DE RETRAITE

EMISSION DE

500,000 Bons de 20 francs

Payables en souscrivant, le 29 mars 1887.

Ces Bons sont remboursables en 75 ans, ils participeront à 75 tirages portant sur 24,500 lots de 100 fr. à 100,000 francs représentant ensemble 5,250,000 francs : les Bons sortant sans lots sont remboursés à des prix variant de 51 à 50 francs selon les années.

Les fonds nécessaires à ce remboursement seront déposés au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE qui les emploiera en prêts hypothécaires ou communaux.

Les tirages auront lieu au Crédit Foncier le 15 Juin de chaque année et les Bons sortants seront remboursés un mois après.

Pour les détails, voir le prospectus

ON SOUSCRIT : MARDI 29 MARS 1887 :

A la Société Générale, 54, rue de Provence;

Au Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire;

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens;

Et dans leurs Bureaux ou Succursales à Paris,

dans les Départements et à l'Étranger.

Les souscriptions par correspondance ne seront admises que pour 5 Bons et au-dessus.

Les porteurs des 40,000 billets émis par l'Association syndicale des Journalistes républicains français, peuvent demander, aux guichets de souscription, le 29 courant, le remboursement de leurs billets à 1 franc ou la conversion en Bons, moyennant soule. Passé ce délai, le remboursement aura lieu au CRÉDIT FONCIER.

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.
PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.
PALAIS-ROYAL Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.
PALAIS-ROYAL Lunettes et pincettes, étuis.
PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ
Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est l'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhume, Refroidissement, Grippe, etc. 47 ans de succès, 41 récompenses. Dépôt partout.

REFUSER LES IMITATIONS

BOURSE DE PARIS

DU 25 MARS 1887.

Rente 3 0/0	80 70
Rente 3 0/0 amortissable	85 »
Rente 4 1/2	103 85
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109 45
Obligations du Trésor	508 »

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

BELLE JARDINIÈRE

Samedi 26 Mars 1887

OUVERTURE DES NOUVEAUX MAGASINS

DE LA

SUCCESSALE D'ANGERS

Place du Ralliement

VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES ET POUR ENFANTS

BONNETERIE, CHEMISES, GANTS, CRAVATES, CHAPELLERIE, CHAUSSURES

Et tout ce qui concerne l'Habillement de l'Homme

VÊTEMENTS DE LIVRÉE — VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

autant de justesse que d'expression.

Dans le *Caprice hongrois* de Dukler, M. Weber a passionné ses auditeurs et les a fascinés sous une influence à laquelle ils auraient voulu vainement se soustraire. Le musicien nous transporte dans le monde des rêves; son esprit s'envole vers les horizons lointains de la poésie. L'introduction, au style gracieux, est une idylle qui se déroule naturellement. Des mélodies fraîches et animées nous parlent un langage enchanteur, et nous sommes enivrés de soleil, de parfum et d'amour. Le thème est des plus délicieux et le motif sautille avec une légèreté charmante. Il se pare de traits élégants, de fines broderies, d'accords sonores, tantôt en arpèges, tantôt en doubles cordes, d'harmonies caressantes, de soupirs infinis, de tendresses ineffables. Le finale, qui est très brillant et très mouvementé, s'élève impétueux et rapide. Ce morceau a été rendu par M. Weber sur le violoncelle avec une netteté, un son plein et une pureté qui atteignent les limites de la perfection. Le virtuose a su jeter sur les difficultés amoncelées à plaisir ces nuances délicates qui distinguent les véritables artistes. Ce brillant *Caprice* a été écouté avec une admiration qui s'est plusieurs fois traduite en bravos nombreux et en applaudissements unanimes.

Mlle Louise Guilbert, la gracieuse dugazon de notre théâtre, qui a bien voulu prêter son concours

à cette fête de famille, nous a dit les couplets du *Chevalier Jean*, dont la phrase musicale est si poétique. Sa voix délicieuse et exercée a rendu cette ravissante inspiration avec une finesse, un goût, un charme, un sentiment qui ont valu à l'excellente artiste une véritable ovation.

Le chœur à quatre voix des *Paysans* est délicatement écrit et abonde en chants naturels et entraînants. Cette musique est toute ensoleillée, embaumée de l'âpre senteur des foins, et toute empreinte de la poésie sauvage des bois et des champs. Nos choristes, dont les voix sont pures et sonores, ont dit avec beaucoup de précision cette vigoureuse mélodie.

La *Cavatine* de Rossini, dont la musique est colorée comme l'inspiration italienne, a été enlevée par notre Musique avec une légèreté et un brio admirables. Le solo de bugle, par M. Bouvet, nous a permis de reconnaître les qualités du jeune virtuose qui possède sur son instrument un beau son, qui chante bien et attaque le trait avec une heureuse audace.

La *Serenata* avec accompagnement de piano et de violoncelle, a été chantée par Mlle Guilbert. Cette musique aussi remarquable par la fraîcheur de la mélodie que par la grâce discrète des ornements, a été sentie à merveille et interprétée divinement par la sympathique artiste.

Le chœur des *Moissonneurs*, dont le rythme ne

manque pas d'originalité, est aussi gracieux que purement harmonisé. Nos artistes-amateurs l'ont enlevé avec beaucoup de verve et de justesse; aussi les a-t-on chaudement applaudis.

Mlle Guilbert a chanté la romance: *Il était un roi de Thulé* et l'air des *Bijoux*, de *Faust*, dans lesquels elle a obtenu le plus grand succès. Elle a bien coloré l'adorable récitatif; avec quels accents elle a soupiré la romance, avec quel brio étincelant et quelle coquetterie mutine elle a interprété les *Bijoux*! La fin de ce morceau a été saluée d'une longue salve d'applaudissements suivis d'un rappel. Pour remercier le public, elle a dit une chansonnette espagnole très gaie et très amusante. Ajoutons que l'aimable artiste, accompagnée de M. Brihard, président de la Musique municipale, s'est chargée, avec une grâce charmante, de la quête au profit des pauvres.

L'Andante de Servais est remarquable par la douceur et la tendresse de ses accents; l'adagio brille par la largeur des mélodies, et la Tarentelle de Golttermann, très originale, unissant l'énergie à la coquette légèreté, est éclatante de fougue et de caprice. M. Weber a interprété ces œuvres de manière à en faire ressortir le mérite. Le chant de son violoncelle, accompagné par des pizzicati, exprimait une douce mélancolie, et son instrument a fait entendre cette voix élégiaque qu'on aime tant en lui et que le virtuose sait si bien faire

vibrer. Le public a témoigné son enthousiasme par des applaudissements répétés.

Enfin, dans les *Sauterelles*, nous avons entendu un solo de piston que M. Lefort a dit avec une grande sûreté d'intonation et une certaine largeur de style qui ont été vivement applaudies.

Tout était réussi dans cette soirée pour laisser aux auditeurs un délicieux souvenir, et nous terminons en remerciant M. Meyer et ses excellents collaborateurs. UN DILETTANTE.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 26 et Dimanche 27 mars,

CARMEN, opéra-comique en 4 actes, musique de Georges Bizet.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 27 mars,

L'ANGE de MINUIT, grand drame en 6 actes.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

MARDI 29 mars 1887,

POUR LA PREMIÈRE FOIS A SAUMUR

L'AFRICAINNE

Grand opéra en 5 actes, musique de MEYERBEER.

AVIS

VIN DE RAISINS DE CORINTHE
8 à 9 degrés garantis.

VIN DE RAISINS DE SMYRNE
8 à 9 degrés garantis.

VIN DE RAISINS MÉLANGÉS 7 à 8°.

Le public est prévenu qu'à partir du 25 Mars courant, il trouvera chez MM. DESGUIRAUD et BOURASSEAU, 22, rue Fardeau à Saumur, aux conditions suivantes :

VIN DE RAISINS DE CORINTHE..... la barrique..... 50 fr.
Id. DE SMYRNE..... id. 47

VIN DE RAISINS MÉLANGÉS..... la barrique..... 44 fr.
Corinthe et Smyrne rouges coupés avec des vins naturels. 65

Logés et rendus à domicile, au comptant, tous droits en sus.
Les fûts sont repris pour trois francs.

Tous ces vins sont garantis exempts de tout mélange d'alcools nuisibles tels que ceux de pommes de terre, grains, etc., etc., ainsi que de tous autres mélanges, ce qui est à considérer; peu de vins autres que ceux récoltés par les propriétaires et n'ayant pas changé de maîtres peuvent être ainsi garantis.

Extrait d'une circulaire de M. le Directeur général des Contributions indirectes, en date du 26 août 1880 :

« Appelé sur la demande de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce à se prononcer sur la question des vins de raisins secs, le Comité consultatif d'hygiène publique, par un avis en date du 12 janvier 1880, a fait connaître que ces vins renferment les mêmes principes que les vins de vendange; que, mélangés avec ceux-ci, leur usage est sans inconvénient au point de vue de l'hygiène. »
Signé : P. AUDIBERT.

Etude de M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, à Saumur.

SUIVANT ACTE reçu par M^e BRAC, notaire à Saumur, le 25 mars 1887, M. et M^{me} MAILLÉ ont vendu à M. DAUBIGNY, coiffeur à Saumur, le fonds de coiffeur-parfumeur leur appartenant, situé à Saumur, rue d'Orléans, ensemble: le matériel, les marchandises et la clientèle, aux prix, charges et conditions énoncés audit acte.

Les créanciers des époux Maillé sont priés de s'adresser à M. DUBREUIL, liquidateur, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur, chargé de la répartition des fonds provenant de ladite vente, chez lequel a été fait élection de domicile.

La présente insertion est faite à telles fins que de droit. (213)

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES
Par suite de saisie-exécution.

Le MERCREDI 30 MARS 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue Beaurepaire, n° 3, dans une maison autrefois occupée par la brasserie de Strasbourg,

Il sera vendu :

Bois de lits, armoire à glace et autres, commode, secrétaire, tables rondes, de nuit et de toilette, buffet avec vitrine, commode-toilette, canapé et chaises garnis en damas grenat, étagère, console, fauteuils, glaces, objets de literie, linges, échelles, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 5/0.

Etude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE OU A AFFERMER
Deux belles Fermes

Situées à Panreux, commune de Méron, NOMMÉES LES FERMES DES

BONDONS et du VERGER

Comprenant :

La ferme des Bondons, 32 hectares 34 ares 28 centiares, d'un revenu de 2,400 francs;

Et la ferme du Verger, 32 hectares 67 ares 50 centiares, aussi d'un revenu de 2,400 francs.

Pour traiter, s'adresser à M^e TAUGOURDEAU, notaire. (213)

A VENDRE
TRÈS GROS

Échalas en Châtaignier

En bois de vingt ans.

Les 5 pieds..... 65 fr. le mille.

Les 4 pieds et demi. 58 fr. le mille.

Petits échalas à des prix très réduits.

Treillisages pour clôtures.

S'adresser chez M. JOURNETTE, 44, quai de Limoges, Saumur. (124)

AU PALAIS DES MARCHANDS

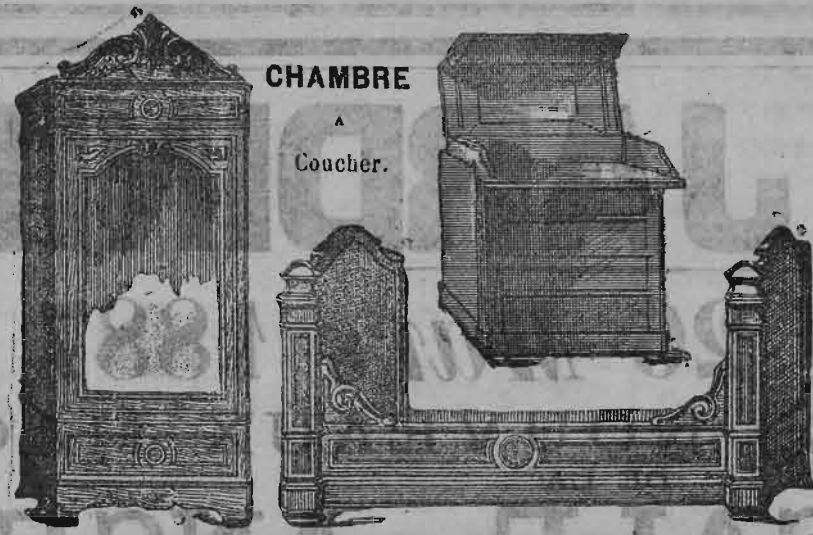
RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maîtres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.

MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures
Literie — Sièges — Tentures
Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Etude de M^e HATIN, notaire à Chouzé-sur-Loire.

Belle Vente Mobilière

POUR CAUSE DE DÉPART,

Le DIMANCHE 27 MARS 1887, et jours suivants, s'il y a lieu, à une heure de l'après-midi, au château de la Rivière, situé sur la levée de la Loire, entre Gaure et Chouzé.

On vendra notamment :

Meubles de toutes sortes, tableaux anciens et modernes, gravures, porcelaines anciennes, vaisselle, cristaux, cheval et voitures, etc.

On pourra visiter tous les jours avant la vente. (172)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 80 fr.;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE

et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine, L'AUBERGE De la Belle-Étoile

Située Levé-Neuve, route de Rouen, commune de Saint-Lambert.

S'adresser à M. MORISSEAU aîné, route de Rouen, à côté de l'auberge.

MAISON A LOUER

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUIGNON, rue Saint-Nicolas. (160)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888, GRANDE MAISON

Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presles. (50)

AVIS

M^{me} veuve MOGUIET, 6, rue du Petit-Versailles, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle vient de céder son atelier de charpente à M. BARGE, son neveu.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. » Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

A CÉDER UN MAGASIN

Pouvant être tenu par une dame,

Près la Poste.

S'adresser au bureau du journal.

L'étude de M^e LECOY, avoué à Saumur, est transférée à la rue Pavée, au coin de la rue du Temple. (180)

MAGASINS DE LA GLANEUSE

Rue Saint-Jean, n° 51 et 53

MODES

ON DEMANDE une apprentie pour les Modes.

Conditions avantageuses.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos BRAND et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano schelé par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordéur, intéressé de la maison LÉPICIER et COLLMANN est en ce moment à Saumur, S'adresser à l'Hôtel de Londres.

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Sciences, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

l'Onguent Souverain de A. PAJOT

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais; Encaustique pour parquets, et le Chromo extra siccatif pour carrelage; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

Saumur, Imp. P. GODET.